



ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 4 DECEMBRE 2010
STRASBOURG (67-ALSACE)

RAPPORT DES
COMMISSIONS NATIONALES
2009 / 2010

Merci aux Présidents de ces commissions pour leurs bilans d'activité et pour le travail réalisé avec leurs équipes tout au long de la saison !

Commissions statutaires

- Commission Formation Page 2
- Commission des Officiels Techniques Page 7
- Commission Médicale Page 8

Commissions administratives

- Commission des Statuts et Règlements Page 9
- Commission des Finances et du Budget Page 9
- Commission de la Documentation et de l'Histoire Page 10

Commissions techniques

- Commission Sportive et d'Organisation Page 11
- Commission Nationale de Marche Page 12
- Commission Nationale des Courses Hors Stade Page 12
- Commission Nationale du Sport en Entreprise Page 13
- Commission Nationale des Jeunes Page 14
- Commission Nationale des Vétérans Page 14

Commissions spécifiques

- Commission Nationale des Athlètes Page 15
- Commission Nationale des Entraîneurs Page 16
- Commission Agents Sportifs Page 16
- Commission Nationale du Développement et des Clubs Page 17
- Commission Nationale Athlé Santé Loisir Page 18

COMMISSION FORMATION

En 2010, la commission s'est réunie 6 fois. Des groupes de travail se sont réunis pour préparer les sujets d'examen de dirigeants et élaborer de nouveaux outils de formation : des fiches d'études de cas.

Un projet de Charte du Dirigeant a été transmis en juin au groupe des textes réglementaires pour validation.

Les circulaires suivantes ont été produites :

- Désignation d'un coordonnateur interrégional des formations de dirigeants
- Enquête sur les implications des délégués aux contrôles antidopage dans les Ligues
- Appel pour mise sur le site fédérale du calendrier des formations de dirigeants organisées dans les Ligues
- Circulaire annuelle pour la prorogation de la validité des diplômes
- Circulaire pour l'organisation des examens de dirigeant 1er degré régional
- Circulaire pour l'organisation des examens de dirigeant 2ème degré fédéral

Une commission plénière se tiendra le 2 décembre 2010, celle du 24 avril n'ayant pu siéger faute de temps après une très longue Assemblée Générale. Michel MARLE a animé des sessions de formation dans trois Ligues à leur demande. Il est aussi intervenu pour des colloques sur la lutte antidopage.

LES CHANTIERS DE 2010 REALISES

- Les fiches «étude de cas »
Un quarantaine de fiches ont été réalisées. Elles servent pour la formation des dirigeants et sont aussi des éléments de questions pour le contrôle des connaissances en vue de l'obtention du diplôme de dirigeant 2ème degré. Ces fiches sont mises sur le site internet fédéral à la rubrique formation de dirigeants.
- Suivi de la mise en place d'une stratégie pour les formations
- Formation dans toutes les Ligues à l'utilisation du SIFFA/AFS.
- Relation régulière avec les Commissions Régionales Formation avec des représentants des « familles » : Dirigeants, Entraîneurs, Officiels, Spécialistes (notamment délégués au contrôle antidopage) et Formateurs à l'utilisation d'outils (SIFFA, Logica).
- L'établissement d'un calendrier régional unique annuel des formations reprenant tous les secteurs mentionnés ci-dessus.

LES RESULTATS DES ACTIONS

Tout le travail mis en œuvre au niveau national et dans les Ligues peut s'évaluer au travers des résultats aux différents examens dans les divers domaines.

1/DIRIGEANTS

Les formations dans les Ligues ont préparé à la session annuelle pour l'acquisition du diplôme 1^{er} degré et assuré la formation continue pour la prorogation des diplômes arrivant à échéance.

Les dirigeants actuellement diplômés ont été reclassés en dirigeant 2ème degré fédéral. Actuellement 1 136 dirigeants ont un diplôme en cours de validité. De nombreux dirigeants (850 environ) ayant obtenu leur diplôme lors de la création en 2002 ou lors des premières sessions d'examen n'ont pas participé aux actions de formation pour la prorogation de la validité de leur diplôme (arrêt pour raisons de santé, implication moindre liée à l'âge, ...).

En 2010, 217 dirigeants 2ème degré, seulement, de 9 Ligues ont eu la validité de leur diplôme prorogée jusqu'en 2014.

257 candidats se sont présentés à l'examen de dirigeant 1^{er} degré régional, 238 ont été reçus soit 92,61%, pourcentage le plus fort depuis la création de l'examen.

Moyenne des notes :

| | |
|---|-------|
| ✓ TC1 (Lois, responsabilité, vie administrative de l'association) : | 15,50 |
| ✓ TC2 (Comptabilité, fiscalité) : | 15,38 |
| ✓ TC3 (Techniques d'animation et de communication) : | 18,63 |
| ✓ SP1 (Vie fédérale et les structures) : | 13,63 |
| ✓ SP2 (Organisation d'un événement ou d'une compétition) : | 16,76 |
| ✓ SP3 (Monde de l'éducation, santé et lutte antidopage) : | 17,11 |
| ✓ SP4 (Vie sportive du Club d'athlétisme) : | 17,97 |
| ✓ SP5 (L'athlétisme d'aujourd'hui et de demain) : | 17,94 |

La moyenne des notes pour le module « vie fédérale et ses structures » avec 13,63/20:est toujours la plus faible.

2/ ENTRAINEURS

Philippe LEYNIER, parti en mission de longue durée au MAROC, a dressé un bilan de l'ensemble des formations des entraîneurs. Ce document figure en annexe.

3/OFFICIELS

La compétence en ce domaine est confiée à la Commission des Officiels Techniques

4/ SPECIALISTES

- **DELEGUES CONTROLE ANTIDOPAGE**
Actuellement 1738 personnes ont un diplôme. La réalité du terrain nécessite la constitution de trois niveaux de compétence : un niveau correspondant aux seuls formés et deux niveaux pour ceux qui ont effectivement officié: délégué et escorte. Un aménagement du SIFFA est en cours ainsi que l'attribution des points pour le classement des Clubs.
- **ANIMATEURS**
Le groupe de travail a mis en place son projet de formation et l'a présenté à la Commission Formation.
- **COMPILATEURS**
Aucune information n'a été communiquée.

Formation d'Entraîneur (Philippe LEYNIER)

En préambule

Il s'agit de mon dernier bilan en tant que responsable de la formation fédérale à la DTN-FFA. Je profite de cette occasion pour remercier toutes les personnes avec qui j'ai collaboré et avec qui je souhaite partager une partie des avancées que nous avons pu effectuer ensemble.

Bien entendu, c'est l'histoire qui nous dira si nous avons bien fait mais sachez dès à présent que j'ai toujours eu en tête le fait de rechercher la meilleure adéquation entre la réalité du terrain et les ambitions normales d'une fédération comme la nôtre. Cette connaissance du terrain, j'ai pu l'acquérir en tant que CTR durant 9 ans, puis en tant que CTI, et enfin comme coordonnateur des courses de haies, sans jamais omettre de vivre la vie de club avec l'A3 Tours et l'USE Avoine Beaumont, la vie des comités, des ligues et celles d'un maximum d'entraîneurs, une expérience du petit club au haut niveau. Quant aux ambitions de la FFA, nous avons toujours essayé de traduire le souhait des élus et des DTN en nous appuyant sur les prospectives issues de nos observations, de l'air du temps, de nos compétences et des opportunités aussi.

Beaucoup de choses ont été faites, pas mal d'entre elles semblent avoir répondu à nos besoins mais il reste encore des choses à faire évoluer, des choses à amender et d'autres à faire encore mûrir. Il est alors formidable de se dire qu'il reste tant de choses à faire pour améliorer l'ordinaire, pour relever le défi de l'athlétisme de demain.

Je vous souhaite à tous bon courage et je vous réitère mes remerciements.

Formation initiale

Aujourd'hui, tous les contenus de formation ont été finalisés et un CD reprenant tous ces contenus est en cours de distribution aux CT formation.

Nombre de premiers degrés certifiés : 713

- ⇒ 575 entraîneurs formateurs (271 en Ecole d'Athlétisme et 304 pour nos BE/MI)
- ⇒ 106 entraîneurs de spécialités (55 HS et 51 autres disciplines)
- ⇒ 32 animateurs de Marche Nordique

Nombre de deuxièmes degrés certifiés : 107

- ⇒ 69 entraîneurs formateurs (une trentaine en cours d'évaluation)
- ⇒ 38 entraîneurs de spécialités (11 HS et 27 autres disciplines, avec une vingtaine en cours d'évaluation)

Nombre de troisièmes degrés : une trentaine en cours de validation suite à la réalisation du DVD « Entraîneur en athlétisme »
Bilan : la filière de formation - de 12 ans et - de 16 ans fonctionne bien ; cela semble vouloir dire que les clubs s'organisent pour accueillir la masse des licenciés de - de 16 ans (plus de 100 000 licenciés).

En revanche, la filière des entraîneurs spécialisés n'est pas encore satisfaisante. Nous y voyons là diverses explications :

1. nos entraîneurs de spécialités en place vieillissent bien et c'est logique puisqu'ils ont de l'expérience et des résultats ; Cela ne facilite pas l'arrivée des jeunes entraîneurs.
2. par ailleurs, le nombre de licenciés de ces catégories d'âge ne sont pas plus nombreux (même si la chute s'est arrêtée... on est encore loin des chiffres des décennies antérieures) et surtout, cette population s'entraîne trop peu.
3. le peu d'effectif ne motive pas les CTS à organiser en région et les formations se regroupent, ce qui a pour effet d'augmenter les kilomètres, ce qui rebute pas mal d'entraîneurs.

Il a été proposé d'autres formes de formations (compagnonnage, tutorat, formation individualisée...) mais cela change les habitudes des présidents et des collègues, alourdit leur tâche et modifie la forme de crédits alloués.

Il y a des régions où cela devient difficile surtout s'il n'y a plus de CT avec des missions en formation.

Pour finir, la FFA s'étant vue attribuer la délégation de la Marche Nordique fin 2009, vient de mettre en place les premières formations fédérales. Le titre attribué après la certification sera Entraîneur Santé, Bien être 1^{er} degré option : Marche Nordique.

Ces dernières ont été organisées par zone et réparties de la manière suivante :

Zone Nord Est (Stéphane Burczynski)

CREPS de Reims (51) - 6 - 7 mars et 24 - 25 avril

Intervenant : Fabien Lefort – CAS formateur Marche Nordique

Zone Sud Est (Patrick Gellens)

CREPS d'Aix en Provence (13) - 20 - 21 mars et 17 - 18 avril

Intervenant : Gilles Gery – CAS formateur Marche Nordique

Zone Nord Ouest (Daniel Laigre)

Centre Le Gué Bernisson - Le Mans (72) - 17 et 18 avril – 1 et 2 mai

Intervenant : Jean Claude Raison et Doudou F Sow - CAS formateur Marche Nordique

Zone Sud Ouest (André Olive)

Bergerac ou Villefranche (24) - 27 – 28 mars et 10 – 11 avril
Intervenant : Julien Gaff – CAS formateur Marche Nordique

A partir de maintenant, c'est la demande qui devrait donner le format territorial de ces formations en tenant compte bien entendu des possibilités de nos formateurs.

Conditions de ces formations :

- Pré-requis obligatoires pour les licenciés FFA:
 - o ABC
 - o PSC1 (1^{ers} secours)
 - o avoir des expériences en animation et eu un contact avec un public (attestation du président)
- 250 € Coût de formation, sachant que le formateur est entièrement pris en charge par la FFA
- Effectif maximum par session : 26 (dont 3 places FF Randonnée et 3 places FF EPMM soit Sport pour tous)
- L'organisation ne fournit pas les bâtons (sauf précision particulière)

Inscriptions : Toutes les inscriptions doivent passer par le CTS formation de votre ligue d'appartenance.

Formation Continue

Cette année encore, nous avons eu une quarantaine de colloques, ce qui semble être notre rythme de croisière mais en revanche plus d'actions complémentaires ont été prises en compte.

Mise en place d'actions validantes pour la prorogation de la validité des diplômes

(Référence : Circulaire N°31 du 29 septembre 2009)

Cette année, nous avons ajouté une nouvelle forme de prorogation : les entraîneurs ayant 2 athlètes et plus qualifiés à l'un des Championnats de France estival se verra attribuer une action de prorogation. Cela n'est possible qu'une fois tous les 4 ans, afin de s'assurer qu'il y a 2 actions de nature différente sur les 4 ans.

Nous y voyons là une juste reconnaissance du travail effectué et un levier pour la mise à jour de DEO, surtout sur le qui entraîne qui. Pour information seul 20% des cadets ont nommé leur entraîneur...

Les outils de la formation :

- le site fédéral – rubrique formation
Contenant les informations sur : le Cursus, les actualités, le calendrier et la recherche documentaire
- Les CD et DVD
Près de 20 cd ont été édités entre 2005 et 2010, allant des comptes-rendus de colloque, aux outils d'aide aux enseignants en passant par les outils techniques.
Et bien entendu le DVD « Planète Athlé Jeunes » qui comprend à lui seul 3389 documents (250 fiches pédago, 160 documents imprimables, 260 vidéos, 25 animations...) déjà vendu à plus de 6000 exemplaires.
En janvier, sortie du DVD « Entraîneur en athlétisme » réalisé conjointement avec l'AEFA qui est centré sur l'entraînement des CJES (Fondamentaux, technique, tactique et entraînement de toutes les spécialités). 1300 exemplaires ont déjà été vendus et les retours sont extrêmement positifs.

Mais pour nous cela est déjà du passé et Gilles Follereau s'est déjà projeté sur la suite. En dehors de la mise à jour des informations, il faut déjà anticiper sur les possibilités à venir afin de rester dans la course et résister à la concurrence.

L'interface actuelle

Elle date de 2004 avec la sortie en 2005 du CD « L'athlétisme à l'école »,

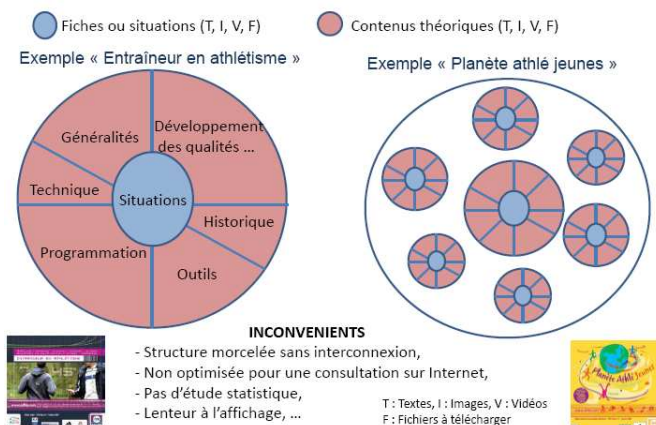
Elle arrive à bout de souffle avec les « poids lourds » que sont Planète Athlé Jeunes et Entraîneur en Athlétisme sans compter l'apparition depuis de nouvelles technologies beaucoup plus puissantes sur Internet,

Il y a nécessité de prévoir dès maintenant son remplacement avant de ne plus pouvoir l'utiliser car le développement d'une nouvelle interface ne se fera pas en quelques mois,

Elle a apporté un rayonnement à la Fédération, non seulement en son sein, mais aussi auprès du monde scolaire de par la qualité et la quantité des contenus mis à disposition.

Souhaitons-nous garder cette aura et ce temps d'avance sur la concurrence qui se précise avec certains sites à abonnement payant qui proposent des contenus en français et anglais ?

Structure interface actuelle

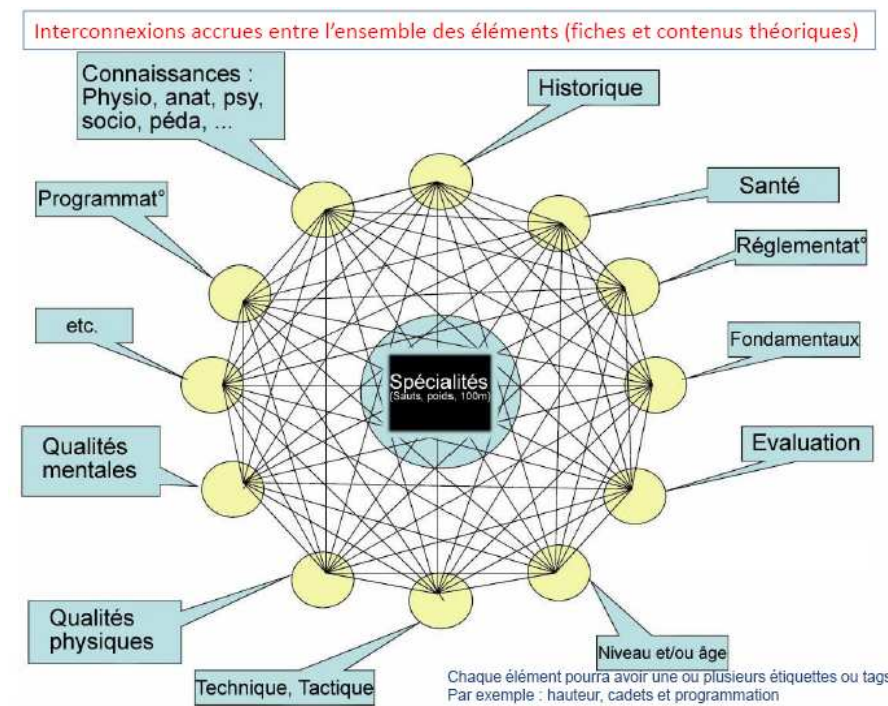


Une nouvelle interface

Principe : une consultation en ligne suite à un abonnement automatisé qui permettrait :

1. De supprimer à terme le stock des CD, DVD avec la gestion des commandes, réapprovisionnement, expéditions, ... et donc de réduire les coûts.
2. De mettre à jour les produits en temps réel lors de changements de règlements (Cd «Jeunes juges»), de partenaires (logos), ...
3. D'avoir des rentrées régulières d'argent (abonnement annuel moins cher mais sur plusieurs années),
4. D'informer les gens des dernières mises à jour à partir de liens pour y accéder,
5. D'avoir des retours statistiques sur les utilisations des produits (qui regarde quoi ? Professeur d'EPS, entraîneur, ...).
6. De pouvoir créer ses propres contenus et après validation par un comité de lecture d'en faire bénéficier toute la communauté. Mise en valeur des éducateurs et apport de contenus pas seulement descendants.
7. Donner accès facilement à toute la Francophonie (aucun frais supplémentaires), aux professeurs d'EPS, préparateurs physiques, ... et pourquoi pas de faire traduire par des étrangers volontaires certains contenus (produits multilingues).

Vitrine du savoir-faire de la Fédération, lien fort avec ses licenciés mais aussi le monde de l'éducation, les métiers de la forme, les entraîneurs d'autres fédérations. Aucune fédération à ce jour ne dispose d'un tel outil innovant, simple d'utilisation et riche en contenu avec des milliers de documents (PDF, vidéos, ...).



Possibilités offertes :

- ⇒ Recherche en tapant du texte et/ou à partir de mots clés ou thématiques (*). Affichage par ordre de pertinence (idem Google).
- ⇒ Choix dans un catalogue (*) avec consultation sous forme d'arborescence (idem cd, dvd).
- ⇒ Mode création (pour ajout ou modification de contenus personnels).
- ⇒ Accès aux diaporamas, quizz, galeries vidéos et créations personnelles (favoris).

(*) : Suivant abonnement (pack jeunes, pack perfectionnement, intégralité des documents, ou sélection de produits : Pass'athlé, sauts toutes catégories, ...)

Nouvelle architecture des diplômes professionnels

La conjoncture actuelle a amené la DTN à s'engager dans un processus de réforme de sa filière professionnelle. En effet, cette réforme puise ses fondements dans celle de notre Ministère de tutelle et dans le fait que nos Brevets d'états ne sont plus tout à fait adaptés à l'évolution qu'ont suivis nos structures fédérales, qu'il s'agisse des clubs, des comités, des ligues ou de la fédération. Nous n'avons plus de marge puisqu'il s'agit d'une réforme d'état.

Il nous fallait réfléchir en termes de métiers utiles pour le développement de notre sport et donc en termes de besoins. Parallèlement, nous ne pouvions ignorer la culture actuelle, la faisabilité pour nos futurs entraîneurs et agents de développement, le tout en respectant la réglementation, en exploitant au mieux les possibilités offertes par le système de certification français et bien sûr en s'appuyant sur les expériences faites par d'autres fédérations.

Ainsi, nous avons opté pour divers dispositifs au sein même des possibilités qu'offrent le Ministère de la Santé et des Sports :

- le **Certificat de Spécialisation** « activité athlétique » évoluerait pour devenir le cs « **animateur d'athlétisme et disciplines associées** ». Ce cs reste attaché au BP JEPS APT et donne une compétence supplémentaire et spécifique à un diplôme généraliste et multidisciplinaire. Pour ce faire, nous avons ciblé sa compétence sur les 2 populations rencontrées dans ses attributions les plus communes : les enfants en activité sportive à l'école

maternelle et primaire et les adultes ou séniors engagés dans un sport santé loisir, running et condition physique. Il a été étudié le fait que ce cs pourrait aussi être attaché au BP sport co, au BP Loisir Tous Publics ou encore Activités Gymniques de la Forme et de la Force.

- Le **Diplôme d'Etat JEPS (DE JEPS) « Perfectionnement sportif » - mention « Athlétisme et disciplines associées »**, qui sera notre premier diplôme Athlétisme dans la filière jeunesse et Sport et de niveau III. Il s'agira d'un métier d'entraîneur polyvalent professionnel de club, capable de coordonner aussi une équipe technique de club ou de comité.
- Le **Diplôme d'Etat Supérieur JEPS (DES JEPS) « Perfectionnement sportif » avec 5 mentions « Athlétisme Sprint Haies », « Athlétisme 1/2 fond/Marche/HS », « Athlétisme sauts », « Athlétisme lancers » et « Athlétisme Epreuves Combinées »** qui sera de niveau II (comme l'ancien BE2). Ce diplôme aura pour objectif de former les futurs entraîneurs spécialisés de haut niveau pour accéder aux postes des pôles, de l'INSEP et de cadres techniques fédéraux. Ils seront en capacité de postuler à des postes tels que directeurs techniques des grosses structures, aux postes de CT fédéraux, aux postes de responsables d'une ETR, d'un pôle ou d'une structure de haut niveau.
- Afin d'augmenter le portefeuille de compétence de nos entraîneurs, il sera possible d'y attacher le CS et l'UCC suivants :
 - o Nous allons proposer au Ministère un **CS « Athlétisme santé »**, qui aurait pour vocation de donner une expertise dans le domaine de l'athlétisme santé, un peu à l'image de notre Coach Athlé Santé. Rien n'est acquis dans ce domaine puisque ce dernier est extrêmement concurrentiel et donc très convoité ;
 - o De même, nous allons déposer une **Unité Capitalisable Complémentaire « Marche Nordique »**, qui aura pour vocation de donner une formation spécifique à la pratique de cette activité émergente qu'est la Marche Nordique.

Tous ces diplômes correspondent en principe à une activité à temps complet et devraient répondre aux besoins de nos structures. C'est le cas pour environ 238 emplois au sein de nos clubs, 42 au niveau des comités départementaux et 16 au niveau de nos ligues.

Les formations au DE et DES sont assez lourdes puisqu'elles représentent un gros volume d'heures de formation et un investissement financier qui lui en revanche peut être aidé par l'intervention des OPCA.

Pour ce qui est de l'activité de nos entraîneurs à temps partiel, nous avons opté pour le Certificat de Qualification Professionnel (CQP). Cette possibilité nous est offerte par la branche professionnelle, sous l'égide du CNOSF, via IFOMOS. Notre objectif est d'en déposer 2 distincts :

- le CQP « Animateur d'Athlétisme » présentant 2 options :
 - o Jeunes, Athlé loisir
- Le CQP « Technicien d'athlétisme spécialisé » qui proposerait 5 options :
 - o Sprint haies, Demi-fond Marche, Sauts, Lancers Ep. Combinées, Hors Stade

L'objectif est de donner la possibilité à nos entraîneurs de pouvoir exercer leur passion contre rétribution dans un cadre légal et donc de donner la possibilité à nos structures (clubs, comités, ligues) d'exploiter la compétence de ces entraîneurs en toute légalité.

Notre choix s'est finalement porté sur les CQP car ces formations sont accessibles à nos entraîneurs qui ont souvent déjà une activité professionnelle à temps plein, tant sur le plan de la durée que sur le plan financier.

En effet, cela devrait correspondre à 250 heures en centre et des heures en activité dans le club. Cette formation suivra étrangement l'architecture actuelle de nos diplômes fédéraux et toutes les dispositions seront prévues pour intégrer ceux qui ont déjà en leur possession les diplômes 2^{èmes} degré d'entraîneur formateur (- de 12 ans / - de 16 ans) et d'entraîneur spécialisé (option « famille »).

Pour finir, les diplômes de niveau I ne changent pas, puisque l'on conservera notre BE3 actuel et le diplôme de l'INSEP, des diplômes d'Ingénieur de formation, d'entraîneur nationaux ou encore de directeur/manager d'équipement.

Bien entendu, tous ces diplômes ne sont pour le moment qu'à l'état de propositions qui seront présentés dès le dernier trimestre 2010. Selon le résultat obtenu auprès des différentes Commissions, on pourra sans doute voir les premières formations et certifications se mettre en place à la rentrée 2011, pour prendre un rythme de croisière dès l'année 2012.

Perspectives 2011-2012 :

- Travaux sur le ruban pédagogique et la mise en œuvre de la nouvelle architecture des diplômes professionnels, vu ci-dessus ;
- Travaux de prospective sur l'avenir de notre organisation des formations fédérales et professionnelles sur la bases d'un renforcement des structures « formation » en région et à la DTN ; création éventuelle d'une académie de formation, ou d'un institut de formation avec antennes...
- Formation des formateurs ;
- Structuration de la formation continue des entraîneurs ;
- Constitution de la base de données sur le Net présentée ci-dessus... avec consultation critériée ...

Pour conclure

Notre système de formation doit continuer d'évoluer dans un monde qui bouge sans cesse. A terme, nous devrions arriver à simplifier encore un peu notre architecture de diplômes et plutôt construire des portefeuilles de compétences que de créer des collections de diplômes.

Espérons seulement que la conjoncture devienne plus favorable pour l'athlétisme et que l'investissement des Hommes puisse être valorisé et récompensé.

Michel MARLE
Président de la Commission Formation

Philippe LEYNIER

COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES

Pour son fonctionnement et ses réflexions, au cours de la saison 2009/2010, la commission s'est appuyée sur **3 réunions de travail prenant pour thèmes notamment les différents points relevés lors de plénières passées et le suivi des remarques faites dans les PV de juges arbitres et des OTN.**

La matière issue des précédentes suffisait à poursuivre les travaux, au plan de l'évolution des examens comme dans celui du suivi des qualifications (formation continue/prorogations des qualifications). Ses réunions se sont complétées **d'une réunion propre à l'organisation des examens et diffusion des informations pour la tenue de ceux-ci en 2010.**

L'activité reste principalement portée sur la formation, les réponses aux différentes sollicitations d'aide à la formation, mais surtout **sur le suivi des qualifications des Officiels** (métropole et outremer), ainsi que la recherche des mesures visant à assurer l'avenir de l'effectif des officiels tant au plan quantitatif que qualitatif.

A la demande de plusieurs ligues, des membres de la commission ont participé à des réunions d'actualisations des connaissances des officiels. Dans cette période, certains examens ont en quelque sorte vu la poursuite de tests sur leurs évolutions.

Le cadre évolué des examens ouvrant sur des qualifications est pratiquement à son terme : notations des examens, procédures d'évaluations lissage des notations, fonctions qualifiées, fonctions certifiées, afin d'être en cohérence avec l'évolution des technologies et des besoins de qualifications dans les jurys des compétitions.

Les panels des Officiels Nationaux est en place (officiels de 4eme degré acquis, testés tous les 4ans pour accession au panel, comme les Officiels Internationaux) et ces Officiels œuvrent par roulement dans nos championnats de France pour aider le jury et assurer d'un gage de qualité : 27 Officiels Techniques Nationaux, 15 Officiels Nationaux de Marche, 13 Officiels Nationaux de Hors Stade.

La FFA s'est vue renouvelée la reconnaissance de son cursus de formation des Officiels comme équivalent au TOECS de niveau 1 de l'IAAF.

[TOECS = *Technical Official Education and Certification System* = **Système de Formation et Certification des Officiels Techniques**]

En 2010 la commission a :

- **suivi 201 dossiers d'examens d'officiels adultes 3eme degré de toutes disciplines, et elle a procédé à 121 nominations.**
- **suivi en relation avec la CNJ, 17dossiers de Jeunes Juges, pour une première liste de 10 nominations de Jeunes Juges Fédéraux.**
- **accordé à 16 candidats le bénéfice d'une partie d'examen pour 2011 (écrit ou oral ou pratique), 3 candidats étant en cours de validation ou en attente de la partie pratique de leur examen.**

Pour cette saison, un nombre de candidatures aux examens qui retrouvent le niveau des années 2007 et 2008, alors que 2009 avait été en baisse. On ne peut cependant pas s'en satisfaire, car ce nombre n'assure pas d'un taux suffisant de renouvellement des effectifs à défaut d'au moins les maintenir. Le potentiel étant dans l'effectif des niveaux régionaux, il faut aussi œuvrer à l'augmentation de ce potentiel. Le pourcentage de réussites est en stagnation à 66%. En examinant ce pourcentage on n'oubliera pas que pour être nommé l'obligation est d'obtenir 15/20 de moyenne à l'examen, et que l'erreur de classement (une question parmi 5 ou 6 de l'écrit) est éliminatoire.

Deux candidats se sont présentés à l'examen d'officiel de 4eme degré, dont une candidate. Cette dernière a obtenu une note supérieure ou égale à 17/20 à l'écrit, ce qui lui a permis à la suite d'être évaluée en pratique pour être diplômée Officiel de 4eme degré et dans un panel d'OTN pour 4 années.

Michel Melet
Président de la Commission des Officiels Techniques

COMMISSION MEDICALE

En 2009/2010, la commission médicale nationale a travaillé tout au long de l'année et s'est réunie à deux reprises (05/02 et du 01/10 au 03/10/2010). Elle a réalisé à Paris le 02/10/10 un colloque médical national qui a rassemblé une soixantaine de professionnels de santé intervenants tout au long de l'année pour la fédération. Les interventions scientifiques lors de ce colloque ont été de très bonne tenue, certaines seront reprises dans la revue « Santé-Athlé » en 2011.

En 2010, un seul numéro de la revue « Santé-Athlé » a été édité, dû en partie au fait du surcroît de travail pour le médecin fédéral national lié à l'absence de secrétariat médical durant une grande partie de l'année. Absence qui a aussi perturbé le fonctionnement du médecin des équipes de France (MEF).

Un projet d'écriture d'un livre sur l'athlétisme dans la collection « sport et santé » avec les éditions CHIRON est en discussion, la commission médicale pourrait s'investir sur un ouvrage grand public montrant toutes les facettes de la médecine de l'athlétisme.

Il a été acté par ailleurs, l'écriture rapide d'un petit ouvrage sur la marche nordique qui sera réalisé en direct par les Dr F DEPIESSE et JM SERRA avec l'ambassadrice de la marche nordique Mme Arja MEYER.

Sur le plan de la prévention la CMN a avancé sur les groupes de travail débutés en 2009 (des fiches éducatives seront publiées dans « Santé-Athlé »)

La fiche sur les TCA est déjà prête, elle sera publiée dans la revue médicale fédérale en 2011. Celles sur les Indications radiologiques sont à retravailler, ainsi que la fiche sur les tendinopathies d'Achille et sur les lésions musculaires

Une collaboration avec l'université STAPS de Marseille sur la prévention des Troubles des Comportements Alimentaires (TCA) a abouti à l'élaboration d'un livret d'information sur ce grave problème de santé en milieu athlétique. Des exemplaires seront bientôt mis à la disposition de la FFA.

La discussion sur l'éventuelle mutualisation de la mise en œuvre du suivi biologique FFA/FFC : les présidents des deux fédérations se sont vus, le Dr FD va se rapprocher du Dr Armand MEGRET son alter ego du cyclisme.

Promotion de la santé : une action a débuté par l'écriture des « dix exercices de prévention des blessures en Athlétisme » avec Olivier PAULY, ces exercices pourraient être le support d'une campagne de prévention des blessures et avoir leur place sur : le site de la FFA. La CMN continue aussi à travailler sur les recherches sur les blessures avec le soutien du Dr Pascal EDOUARD, pour en savoir plus sur ce qui a été réalisé en 2010, voir le numéro 3 de « Santé -Athlé».

Sur le plan du haut-niveau dirigé par le MEF, le suivi médical du pôle INSEP a été de nouveau perturbé par l'arrêt de collaboration début septembre du médecin du pôle payé par la FFA, le Dr JY Van Den Steene, à sa demande pour incompatibilité et difficultés dans les relations avec certains athlètes et leurs encadrements. Un nouveau médecin a été trouvé à partir de novembre 2010. Afin d'éviter de nouveaux soucis de fonctionnement, la CMN a proposé de rédiger une charte des relations athlètes/encadrement/médical FFA valable sur le pôle de l'INSEP mais plus généralement sur d'autres pôles et bien sûr en équipe de France.

Il a aussi été décidé de créer et de valider un réseau de correspondants qui s'engageront à recevoir les athlètes et à en informer le médecin traitant et le médecin des équipes de France, en retour les athlètes devront naturellement tenir ce médecin ou ce professionnel de santé informé de leurs choix. Ce réseau sera proposé à validation par le DTN, bien sûr toute consultation en dehors de ce réseau est possible mais ne pourra être retenu comme opposable à la prise en charge fédérale.

La CMN rappelle la nécessité dans notre système de santé Français d'avoir un médecin traitant personnel déclaré pour chaque athlète. Ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas même chez des athlètes de très haut-niveau.

La saison sportive a été riche en résultats positifs en termes de médailles mais lourde à gérer en compétitions du fait de la réussite des athlètes et donc une gestion nouvelle d'un nombre important d'athlètes à gérer du 1^{er} au dernier jour. Il existe une réflexion avec la DTN de l'opportunité d'étoffer le staff médical, voire kinésithérapiques.

La CMN remercie ses partenaires habituels : Zimmer pour le soutien logistique sur les compétitions majeures ainsi qu'à Human Tecar, fort utile dans la récupération. Des essais en cours avec un matériel complémentaire dans ce domaine grâce à la société Biotech sur les championnats de France et d'Europe.

Le MEF rappelle les difficultés de gestion de certains athlètes de Haut Niveau sur leur prise en charge médicale du fait d'un nomadisme médical important parfois cautionné par leur entraîneur, une réflexion est en cours sur ce thème à l'Insep.

Problématique du manque quasi-constant de médecins sur les stages et donc du suivi des athlètes en équipe de France, se résumant à la lecture des communiqués de presse de l'Equipe ! Ces phénomènes semblent être devenus une habitude des organisateurs de stages au profit souvent d'athlètes de seconde zone de leur groupe d'entraînement ou d'athlètes blessés amenés en dépit du bon sens médical et alors même que des solutions alternatives en centre de rééducation étaient proposées.

Frédéric DEPIESSE et Jean Michel SERRA
Président de la Commission Médicale Nationale et Médecin des équipes de France.

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

En 2009-2010, la CSR s'est réuni 9 fois et a procédé à:

- 87 affiliations
- 40 radiations
- 29 reconnaissances de section locale
- 12 reprises d'autonomie
- 31 changements de titre

Par ailleurs, la Commission a travaillé sur les modifications de texte, présentés ensuite pour validation au Comité Directeur ou à l'Assemblée Générale.

Michel DEVAUX
Président de la Commission des Statuts et Règlements

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

En 2010, la commission des finances et du budget s'est réunie trois fois au siège de la FFA.

La commission a terminé l'étude des documents comptables des ligues, relatifs à l'exercice 2009. Il a été constaté que l'ensemble des charges et des produits sont quasiment équivalents au budget FFA. Certaines ligues n'ont toujours pas de bilan, seulement un tableau recettes/dépenses.

Suite à la circulaire n°9 du 1er avril 2010, la commission a comparé les renseignements que les ligues nous ont adressés. Un tableau définitif sera établi.

En ce qui concerne les déplacements avec les équipes de France et les stages, il est rappelé aux délégués financiers, qu'il est impératif de ne pas modifier les feuilles de remboursement à remettre aux athlètes et aux membres de l'encadrement. Elles sont établies afin que tous les renseignements, facilitant le travail du service comptable et du délégué financier, y soient apparents. De même la circulaire financière doit figurer au verso et correspondre avec le document.

La commission a préparé les circulaires financières avant l'adoption par le bureau fédéral.

Pour cette année, tous les travaux concernant l'aide de la FFA aux clubs, sont terminés. Les versements feront l'objet d'une note de crédit aux ligues.

La commission s'est interrogée sur les relevés financiers des licences qui semblent très complexes.

Rappel concernant les N.P.A.I. (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) :

Les services de La Poste retournent les courriers avec la mention NPAI pour les raisons suivantes :

- boîte inaccessible
- boîte dont les noms sont mal identifiés ou incomplets
- courrier non réclamé
- courrier refusé
- anomalie d'adresse (bien spécifier : rue, impasse etc.)

Quant aux courriers et réclamations, la commission a eu très peu de cas à traiter.

En 2011, la commission a prévu de travailler sur la comparaison des tarifs licences-cotisations des ligues/comités et d'un projet de budget-type.

Solange CARFANTAN
Présidente de la Commission des Finances et des Budgets

COMMISSION DE LA DOCUMENTATION ET DE LA MEMOIRE

Les travaux de la commission sont échelonnés toute l'année et ne nécessitent pas de réunions particulières hormis pour faire le point comme ce 13 novembre dernier où se sont retrouvés les membres de la Commission œuvré sur des études prêtes à être livrées, à savoir :

- Etude sur le devenir des jeunes,
- Le dictionnaire de l'Athlétisme Français.

C'était également l'occasion d'envisager une évolution du site avec tous ceux qui ont participé à son développement.

De cette commission composée de 18 personnes membres, membres associés et membres permanents, sont intervenus plus particulièrement au cours de cette année 2010 :

- **Patricia DOILIN** assure la partie administrative et logistique,
- **Gérard DUPUY** contribue à la mise à jour des prestations des athlètes français internationaux sous deux formes :
 - 1) par le détail de toutes leurs participations à des matches, rencontres où championnats, cela pour tous les athlètes, des cadets aux seniors.
 - 2) en mettant à jour leurs prestations dans des dossiers spécifiques à chaque championnat.Il faut souligner l'immense fresque qu'il alimente : les finalistes des championnats de France. Ayant débuté avec les premiers championnats de 1888, il s'attaque actuellement à l'année 1978. Les 431 pages mises en ligne sont le fruit de la gestion d'un fichier Excel comportant plus de 34 000 lignes et 19 colonnes à servir.
C'est à ce jour 90 ans de championnats qui sont mis à disposition sur le site.
- **Philippe GUILBAUD** assure la logistique du site de la C.D.H. et apporte son soutien technique notamment pour la mise en forme du fichier des finalistes aux championnats de France.
- **José GUILLOTO** actualise régulièrement les biographies des athlètes et participe efficacement au contrôle des études qui sont soumises à sa perspicacité. Ses nombreux séjours à la Bibliothèque Nationale fiabilisent le palmarès de nos internationaux grâce à la consultation de brochures anciennes.
- **Ivan MOREAU** en charge de l'étude sur le devenir des jeunes cadets, juniors, espoirs ayant décroché un podium en 1999 aux championnats de France a adressé un questionnaire aux 420 athlètes concernés. Il a collecté les réponses (150 retours) et l'objectif est de finaliser l'étude pour le début du mois de décembre.
- **Yves SEIGNEURIC** en charge du hors-stade alimente régulièrement cette rubrique à travers l'historique et les bilans des diverses épreuves du 10 km route aux 24 heures.
- **Luc VOLLARD** poursuit l'alimentation de la médiathèque par de nouveaux clichés toujours dignes d'intérêt. Il en est à 74 mises à jour pour 1085 photos où documents. Il enrichit également les 8025 fiches des internationaux présentes sur le site grand public en y insérant une photo. Plus du quart de ces fiches en sont dotées soit 2368. Il a mis en ligne un tableau inédit récapitulatif tous les athlètes français détenteurs d'un record du monde et ses écrits agrémentés de photos toujours appréciées mettent en valeur des événements ou des athlètes ayant marqué l'histoire. A signaler également la présence de la chronologie des records de France pour les performances qui ne figurent pas sur SI-FFA (652 records), ce dernier ne couvrant pas entièrement nos palmarès.
- **Gilbert ROSILLO** participe à la mise à jour des jeunes athlètes français cadets, juniors où espoirs dans leurs championnats internationaux respectifs, à la tenue d'une liste statistique des records des championnats de France et quelques rédactionnels.

Un trophée est remis aux athlètes internationaux qui ont obtenu un nombre de sélections selon un texte définissant les critères validés par le Bureau Fédéral. C'est Gérard DUPUY responsable du suivi des internationaux au sein de la C.D.H. qui fournit chaque année la liste des récipiendaires éventuels qui seront honorés à l'occasion d'une cérémonie officielle de la Fédération Française d'Athlétisme, au plus tard dans l'année civile qui suivra l'obtention du Trophée.

Une carte d'international est envoyée à chaque athlète dès qu'ils atteignent les critères définis.

Sur proposition de la commission, la promotion annuelle des internationaux porte le nom d'un champion international disparu dans les douze derniers mois où la saison précédente.

Le site de la CDH mis en service en janvier 2007 est en progression constante. Il a enregistré sur les 10 premiers mois de l'année 2010 une moyenne mensuelle de 7952 connexions, le record étant de 9123 en juillet.

Mes remerciements les plus chaleureux vont à toute une équipe qui ne ménage pas son temps pour faire vivre la Documentation et l'Histoire de la Fédération Française d'Athlétisme.

A noter également le contact d'internautes qui nous font partager leurs connaissances et contribuent ainsi à la fiabilité de nos données.

Gilbert ROSILLO

COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION

La CSO Nationale s'est réunie 12 fois au cours de cette année.

Un responsable a été nommé dans chaque championnat du ressort de la CSO Nationale, cette personne était assistée par un ou deux collaborateurs de la CSO Nationale.

Je tiens à féliciter et à remercier l'ensemble de mes collaborateurs (trices) de la CSO Nationale pour l'excellent travail de préparation des compétitions, il n'est pas toujours aisé de dire non à des qualifications, ils l'ont toujours fait avec une certaine diplomatie, dans le respect d'une équité et des règlements.

Nous avons eu, au cours de cette année, à gérer :

- 5 Championnats de France
- 8 Championnats Nationaux
- 1 Critérium National
- 2 Coupes de France

Nous avons également apporté notre concours technique dans 13 rencontres internationales dont 2 Coupes d'Europe (Lancers Longs Hivernaux à Arles et 10000 m à Marseille) et collaboré avec la Tunisie lors de leur Meeting International et lors du Match Méditerranée Juniors.

La CSO a participé aux différentes réunions du Groupe de Travail sur le Registre des Compétitions, elle a été force de proposition dans de nombreux domaines.

Des réunions avec la DSI ont également été tenues afin de préciser les rôles de chacun mais aussi de proposer des améliorations dans le traitement des qualifications des Championnats dont nous avons la charge.

La Commission n'a pas eu à gérer de gros problèmes, mais elle a souhaité qu'un expert informatique intègre la CSO.

Nous avons eu le plaisir d'homologuer, à ce jour :

- 19 records de France en salle
- 27 records de France en plein air

La CSO Nationale a également classé des installations d'athlétisme dans les catégories :

Niveau Régional : 6

Espace de compétition à spécialité athlétique : 4

La CSO Nationale s'est réunie en plénière dans le cadre de l'Assemblée Générale Financière de la FFA, le manque de temps ne nous a pas permis de mener à bien l'ordre du jour mais les sujets abordés ont fait l'objet d'un compte rendu en Comité Directeur, une seconde CSO Nationale plénière se tiendra en amont de l'Assemblée Générale 2010 le 3 décembre prochain.

Il me faut remercier l'ensemble des organisateurs de compétitions nationales et rencontres internationales, qui ont, par leur professionnalisme, permis la tenue, dans d'excellentes conditions, de ces compétitions.

Il me faut remercier également Philippe Guilbaud, Raoul Rall et leurs équipes pour leur contribution lors de la préparation des compétitions et l'écoute qu'ils ont eue de nos problèmes.

Des remerciements également aux membres de la DTN, les CMI et plus particulièrement Pierre Friteyre et André Olive pour leur concours lors des réunions de qualification et leur disponibilité.

Je dois également souligner l'étroite collaboration entre les membres de la CSO Nationale et la Direction Technique Nationale et plus particulièrement avec André Gimenez.

Des remerciements également aux différents services de la FFA et plus particulièrement à Isabelle Maréchal, Souad Rochdi et Virgile Caillet et à leurs équipes. Les collaborateurs de la FFA ont toujours eu une oreille attentive à nos interrogations et y ont toujours trouvé des solutions.

Alain SPIRA

Président de la Commission Sportive et d'Organisation

COMMISSION NATIONALE DE MARCHÉ

La Commission Nationale de Marche a tenu 6 réunions au siège de la Fédération Française d'Athlétisme au cours de l'année 2010. Des thèmes précis ont été abordés et chaque membre doit apporter sa contribution par des propositions pour le développement de la discipline.

Plusieurs réunions restreintes se sont tenues au siège fédéral pour traiter les affaires courantes que ce soit pour l'information ou la correspondance avec les Commissions Régionales et les Clubs.

La Commission a assuré les tâches qui lui incombent dans l'organisation des Critériums ou des Championnats qui lui sont dévolus et obtenu auprès de l'IAAF la reconnaissance de performances qualificatives pour les épreuves internationales lors des Championnats de France des 20 km et des Championnats de France des 50 km

Elaboration du Calendrier des épreuves de Marche, en concertation avec le groupe calendrier.

La CNM a participé aux différentes réunions de travail pour la mise à jour des règlements des compétitions, édition 2011 et a apporté des modifications de règlements pour les Championnats Nationaux de relais Marche ainsi que sur le registre des durées lors de la Journée Nationale des Jeunes. Ces modifications ont été proposées lors d'une CNM élargie suite à la Plénière écourtée lors de l'AG Financière.

Elle a participé aux réunions de préparation des différentes compétitions nationales, en collaboration avec la CSO et la direction des Compétitions,

Elle a participé aussi aux différents travaux en étroite collaboration avec le groupe Registre des Compétitions.

Pour terminer, la Commission Nationale de Marche remercie toutes les CRM, les Clubs et Municipalités qui l'ont accueillie pour l'organisation des différents Critériums et Championnats spécifiques à la discipline, elle remercie aussi le personnel fédéral pour son écoute et sa disponibilité lors des réunions de travail au siège fédéral.

Edouard ANTCZAK
Président de la Commission Nationale de Marche

COMMISSION NATIONALE DES COURSES HORS STADE

La Commission Nationales des Courses Hors Stade s'est réunie trois fois au cours de l'année sportive 2009-2010.

Les principales actions de la CNCHS au cours de l'année écoulée ont permis d'enregistrer grâce aux réunions des groupes de travail de la commission en liaison avec l'ensemble des services de la fédération la mise en œuvre :

- Des différents championnats de France (cross-country, Ekiden, 10 km, semi marathon, marathon montagne, trail) qui ont chacun à leur niveau remporté un franc succès. On retiendra en particulier l'excellente organisation du championnat de France de cross country à La Roche sur Yon.
- D'un séminaire des officiels hors stade au Parc Paris Val de Marne.
- L'organisation avec succès d'un match inter-ligue route des jeunes qui s'est déroulé à Alluin et qui a vu 14 ligues participer à cette compétition.
- D'aménagements aux règlements des challenges de cross country et montagne.
- D'un nouveau concept du Trail Tour National ayant consisté pour 2010 à un TTN longue distance et un de courte distance et qui ont reçu un engouement des athlètes et organisateurs.
- De l'élaboration d'un règlement sur la sécurité des trails grâce aux travaux du groupe mis en place à cet effet,
- Du recueil de l'ensemble des courses à labels pour insertion dans la revue Jogging International en liaison très constructive avec les départements marketing et communication de la FFA.
- De la « remontée » par les CDCHS pour les courses départementales, la CRCHS pour les régionales et la CNCHS pour les nationales et internationales de toutes les courses hors stade afin que celles-ci, dans un premier temps, figurent dans SI-FFA, puis, que tous les résultats de ces courses soient également insérés dans SI- FFA.
- De la préparation des Assises du Hors Stade devant se dérouler les 17 et 18 décembre prochains.

Michel HUERTAS
Président de la Commission Nationale des Courses Hors-Stade

COMMISSION NATIONALE DU SPORT EN ENTREPRISE

◆ EFFECTIFS

Ces effectifs sont établis à partir de LOGICA.

Remarques : - très légère baisse du nombre de Clubs affiliés (154)
- stabilité du nombre de licenciés
- toujours très net transfert des licences compétitions en licences loisirs.

◆ TRAVAUX DE LA COMMISSION

AU COURS DE LA SAISON

5 réunions de travail au siège de la FFA

- Elaboration des différentes circulaires des championnats nationaux, gestion des résultats
- Participation à l'organisation de tous les championnats nationaux
- Gestion du site
- Mise à jour des meilleures performances nationales.

Participation aux différentes réunions des « groupe adhérents » et « textes réglementaires » concernant le 'sport en Entreprise' et :

- ➔ CREATION d'une licence « ATHLE ENTREPRISE » à partir du 1er septembre 2010
- ➔ Cette Licence permettra à ses titulaires de participer à tous les championnats 'Sport en Entreprise' ainsi qu'à toutes les épreuves ouvertes.

CHAMPIONNATS NATIONAUX

CROSS COUNTRY

07 mars 2010 – La Roche sur Yon

201 athlètes : 160 Hommes, 41 Femmes (stabilité de participation)

- * 7 équipes féminines classées. (1ère AS Minorange de Bouygues (LIFA))
- * 11 équipes vétérans hommes classées. (1ère Agriculteurs Mayennais (PL))
- * 7 équipes seniors hommes classées. (1ère Rathelot Garde Républicaine (LIFA))

PISTE

30 mai 2010 – Antony (dans le cadre des championnats CD92)

46 athlètes : 33 Hommes, 13 Femmes (participation toujours faible, en légère progression)

A noter une nouvelle meilleure performance nationale:

Poids féminin (4kg) Catherine MADEC (US METRO TRANSPORT) 11m30

10 KM ROUTE

18 avril 2010 – Vitry sur Seine

45 classés : 31 Hommes, 14 Femmes (nette progression de participation)

Nette domination des équipes Rathelot Garde Républicaine (LIFA) en cat SH et VH.

COURSE DE NATURE (26km)

03 octobre 2010 - Nandy

39 participants (en nette progression)

7 équipes classées (1ère Amicale Sportive Air France (LIFA)).

EKIDEN

27 juin 2010 – St Amand les Eaux

15 équipes classées. (bonne progression de participation)

Cat. SH 1ère Rathelot Garde Républicaine (LIFA) 2h22'43"

Cat VH 1ère Dassault Sports Suresnes (LIFA) 2h38'44"

Cat mixte 1ère Rathelot Garde Républicaine (LIFA) 3h19'55"

Cat féminine 1ère Courir Ensemble SNCF (NPC) 3h22'45"

Des résultats plus détaillés figurent également dans le bilan sportif.

Michel DESCOMBES

Pour la Commission Nationale du Sport en Entreprise

COMMISSION NATIONALE DES JEUNES

La Commission Nationale des Jeunes s'est réunie 2 fois en 2010. A l'ordre du jour, l'organisation des compétitions mais surtout en lien avec la Direction Technique Nationale l'analyse de diverses statistiques permettant d'évaluer la mise en place de la réforme des activités athlétiques chez les Jeunes.

De nombreux colloques Athlétisme Jeunes ont été organisés dans les différentes Ligues Régionales avec comme intervenants Charly Gozzoli, Gérard Cambreling et Jean Paul Bourdon accompagnés d'un membre de la CNJ.

Le support créé par la DTN, le DVD Planète Athlé Jeunes, est une mine d'informations à destination des éducateurs de jeunes athlètes. Toutes les Ligues n'ont pas été visitées, celles qui ne l'ont pas été devraient l'être en 2011.

La mise en place de la formation de Jeunes Juges se poursuit en région. Pour la première fois une certification nationale a été proposée lors des Finales des Pointes d'Or Colette Besson à Saint Florentin en Juillet. Cela s'est fait en collaboration avec la COT. 10 jeunes juges ont obtenu cette certification.

Les Pointes d'Or Colette Besson organisées avec succès par Daniel MAILLARD et l'ES Saint Florentin les 3 et 4 juillet ont réuni près de 700 athlètes avec parmi eux de réels talents comme la Minime Solenn COMPPER du CA Sevran et le Minime Samuel GAERTNER de Montpellier Athlétisme.

Les Finales Equip Athlé Finales A ont été une nouvelles fois très disputées dans des conditions excellentes grâce à Marie-Claire et Jean BRUCK à Dreux. Il s'agissait de la 20^{ème} édition de ce type de rencontres débutées avec le challenge national minime. Victoire du SO Millau en Minimes Filles, de Lille Métropole en Minimes Garçons, l'Athlétique des Vosges en Cadets et de Montbéliard Belfort en cadettes emmené par la toute nouvelle championne olympique de la Jeunesse Aurélie CHABOUDEZ.

Les Finales Interrégionales B benjamins et minimes ont concerné à la même date 284 équipes appartenant à 157 clubs différents soit une participation en hausse de 11% par rapport à 2009.

Toutes ces compétitions ont nécessité une gestion rigoureuse permise par l'investissement des membres de la CNJ.

La Commission Nationale des Jeunes était partie prenante du groupe de travail sur le registre des compétitions qui a rendu son rapport dernièrement. Pour la première fois on concevait un calendrier et ses activités globalement en prenant en compte toutes les catégories d'âge.

Christian PREVOST
Président de la Commission Nationale des Jeunes

COMMISSION NATIONALE DES VÉTÉRANS

La commission s'est réunie 4 fois au siège de la Fédération. Elle a été représentée dans les réunions du Comité directeur, des groupes calendriers, organisation des compétitions, athlérama, ainsi que lors des réunions de préparation des compétitions nationales avec les instances fédérales, les organisateurs et les autres commissions.

Elle a participé à l'organisation des compétitions annuelles suivantes :

- Championnats et critères nationaux vétérans en salle à Nogent/Oise (PIC)
- Championnats de France de Cross-country à La Roche/Yon (P-L)
- Championnats et critères nationaux vétérans sur piste à Tours (CEN)

Lors des principales compétitions nationales hors stade (10km, semi-marathon, ekiden, marathon), la CNV a été représentée. Sur la plupart de ces épreuves, les pelotons sont constitués d'une majorité de vétérans.

Le match traditionnel France/Belgique/Grande-Bretagne ayant été annulé, une rencontre internationale FRA/ALL a été organisée à Yutz (57). Elle s'est déroulée en même temps que la rencontre FRA/ALL réunissant des vétérans allemands et français de plus de 50 ans. L'Allemagne a remporté la victoire en catégorie 40 ans et la France chez les 50 ans et plus.

Toutes ces compétitions ont été remarquablement organisées, et la commission remercie tous ceux qui ont contribué à leur succès, fédération, organisateurs et athlètes. Elle remercie chaleureusement Christian Bautrau, directeur des compétitions à la FFA, qui vient de faire valoir ses droits à la retraite, pour son aide et son soutien.

Les compétitions internationales se sont déroulées à Kamloops (CAN) pour les championnats du monde en salle (27 athlètes engagés et 21 médailles obtenues), à Nyiregyhaza (HUN) pour les championnats d'Europe sur piste (147 athlètes inscrits et 49 médailles), à Cerdanyola (ESP) pour les Championnats d'Europe de course en montagne (9 athlètes inscrits et 1 médaille).

Pour toutes ces compétitions internationales, la commission vétérans enregistre les engagements des athlètes et les transmet aux organisateurs. Alors que depuis de nombreuses années, cette tâche administrative était effectuée par Marie-Alice Pointeau, c'est désormais Frédéric Faugeron qui assure cette tâche. La commission remercie à nouveau Marie-Alice pour sa précieuse collaboration et son aide efficace.

La commission a procédé cette année à l'élaboration de nouvelles règles de compétitions. Il s'agissait, à la suite de l'organisation des Championnats du Monde en salle 2008 à Clermont/Aubière, de s'inspirer des règles internationales pour l'organisation de nos compétitions nationales. Ces nouvelles règles ont été présentées au bureau fédéral et au comité directeur et ont reçu leur approbation.

L'espace internet de la commission vétérans a enregistré plus de 162.500 connexions en 12 mois contre 130.700 l'an dernier (+24%).

Enfin nous rappelons l'évènement international qui se déroulera en France à Thionville/Yutz (LOR) du 13 au 15 mai 2011 : les Championnats d'Europe vétérans hors stade. Les athlètes français y sont attendus les plus nombreux possible.

Jean THOMAS
Président de la Commission Nationale Vétérans

COMMISSION NATIONALE DES ATHLETES

La CNA aspire toujours à préserver une continuité et une présence active dans les différents groupes de travail et thèmes que peuvent aborder les commissions nationales de la FFA.

Elle s'est réunie qu'à une seule reprise cette année mais la mise en place de nombreux échanges de mails et autres rencontres directement sur les terrains ont permis de combler cette impossibilité de réunir l'ensemble des athlètes et entraîneurs membres de la CNA.

Les membres de la commission ont toujours à l'esprit cette volonté de représenter de manière optimale l'ensemble des athlètes et des spécialités et a su faire remonter sous forme de « rapports d'activités » les différentes synthèses faites concernant les sujets traités par les commissions nationales (CNJ_CS0)

La CNA a pu faire entendre la voix des athlètes et des entraîneurs jeunes catégories sur les projets de politique fédérale et les directives de la DTN.

C'est ainsi que la CNA a pu exprimer ses propositions et autres remarques sur les thèmes suivants :

- ✓ Les compétitions minimales (Pointes d'Or, Championnat de France minimales, challenge des spécialités)
- ✓ Coupe de France & Critérium des spécialités (Suppression des bonus-malus)
- ✓ Registre des compétitions (Championnats de France minimales-cadets & juniors-espoirs)
- ✓ Epreuves françaises et registre des épreuves IAAF dans le cadre des Mondiaux cadets

De nombreux points ont pu trouver un écho favorable auprès des différentes commissions mais certains sont encore en discussion.

Sandra LAMRANI
Présidente de la Commission Nationale des Athlètes

COMMISSION NATIONALE DES ENTRAINEURS

La Commission Nationale des Entraîneurs d'Athlétisme s'est réunie à quatre reprises depuis sa création et a concentré sa réflexion sur l'analyse et l'élaboration d'un futur statut des entraîneurs d'athlétisme. Certains de ses membres ont souhaité prendre des initiatives en faveur de la constitution d'un fond documentaire et ultérieurement recevoir des informations sur les modèles étrangers.

Après des discussions sur les finalités de sa mission et les orientations à lui donner, la CNEA a estimé que le travail le plus important à réaliser était celui d'un statut permettant de mieux caractériser les fonctions de l'entraîneur qu'il soit bénévole ou professionnel, ses niveaux d'intervention et les mesures de rayonnement attendues de la part de son environnement. Sur ce dernier point, l'entraîneur, à tort ou à raison, exprime un grand besoin de considération qui demande à être satisfait.

L'éclairage statistique s'est révélé insuffisant pour étudier plus en détail les problématiques de l'entraîneur.

Outre des échanges toujours riches et passionnés, les travaux ont consisté à réunir un fond documentaire initié par nos prédécesseurs, à le commenter et à en extraire le substrat. Un tour de table a permis de recenser les besoins, les conditions de travail et les situations particulières des entraîneurs et quelques propositions ont été émises.

L'architecture du travail en cours d'écriture portera sur trois points :

- La définition de l'entraîneur et de ses prérogatives, les garanties proposées à l'entraîneur par l'économie de l'athlétisme.
- la seconde partie étudiera les niveaux d'intervention souhaités :
 - l'éthique,
 - Les compétences requises pour l'entraînement des différents publics,
 - Les formations suivies et souhaitables (formation continue).
- En dernière partie, les conditions du rayonnement personnel de l'entraîneur par l'extension du marché dont il est acteur et sa reconnaissance par son environnement.

Comme il a été dit précédemment, un projet de statut est en cours de rédaction. Par certains de ses aspects, il devrait s'apparenter à une Charte d'éthique. Son contenu sera discuté à l'occasion d'une réunion qui se tiendra au printemps prochain.

Jean-Bernard PAILLISSER

Président de la Commission Nationale des Entraîneurs d'Athlétisme

COMMISSION DES AGENTS SPORTIFS

L'activité de la Commission s'est orientée sur plusieurs actions :

- organisation de l'examen relatif à l'obtention de la licence d'agent sportif d'athlétisme
- contrôle et gestion de l'activité des agents sportifs titulaires d'une licence auprès de la FFA
- veille du respect de la réglementation relative aux agents par les différents acteurs de l'athlétisme
- collaboration aux différents projets de modifications de la réglementation applicable à l'activité

Au cours de l'année 2010, la Commission s'est réunie 2 fois.

1. Organisation de l'examen relatif à l'obtention de la licence d'agent sportif d'athlétisme

La Commission a organisé la session d'examen 2010 le 7 janvier 2010.

La Commission a réceptionné 4 dossiers d'inscription complets.

Sur les 4 candidats :

- 1 a été ajourné
- 2 ont été reçus
- 1 ne s'est pas présenté à l'examen

Pour information, la prochaine session d'examen aura lieu le 7 janvier 2011, les inscriptions étant closes au 1^{er} décembre 2010.

2. Contrôle et gestion de l'activité des agents sportifs titulaires d'une licence auprès de la FFA

La Commission a procédé à l'examen des demandes de renouvellement triennal de deux agents sportifs ; afin d'accorder ce renouvellement, la Commission a procédé à l'examen de diverses pièces et documents (contrats envoyés, comptabilité, bilan d'activité sur la période de 3 ans...) A l'issue de cet examen seule la licence d'un agent a été prolongée, le renouvellement n'ayant pas été accordé au second agent.

Par ailleurs, la Commission s'est assurée du respect du règlement relatif à l'activité d'agent sportif d'athlétisme par les agents licenciés.

A ce titre, diverses relances et actions ont été réalisées à l'encontre des agents contrevenant à la réglementation. Un agent étranger s'est vu retirer sa licence provisoire suite à la non-transmission répétée de documents nécessaires à l'activité d'agent sportif.

3. Veille du respect de la réglementation relative aux agents par les différents acteurs de l'athlétisme

Outre les agents sportifs, la Commission a réalisé des actions à destination des différents intervenants de l'athlétisme. L'objet de ces démarches est de sensibiliser certaines catégories d'acteurs tels que les athlètes et de faire remonter des informations sur les différents intermédiaires en activité à la Fédération, notamment par le biais d'actions auprès des organisateurs de compétitions. Malgré les efforts de la Commission sur cette dernière catégorie, les remontées d'informations sont insuffisantes. Pour 2011 la Commission durcira sa position avec la mise en place de sanctions financières pour les organisateurs ne respectant pas cette obligation.

4. Collaboration aux différents projets de modifications de la réglementation applicable à l'activité

La Commission a eu l'occasion de collaborer aux différents projets de modifications de texte, dont la loi relative à l'activité d'agent sportif qui a été adoptée le 4 juin 2010.

La Commission a en outre été associée, à la rédaction du décret visant à préciser les dispositions de la loi, et qui devrait rentrer en vigueur le 1^{er} février 2011.

Enfin, un travail a été réalisé en collaboration avec l'IAAF concernant la mise en place de la nouvelle réglementation, et ses modalités d'application en France eu égard aux dispositions législatives et réglementaires françaises.

5. Autres :

Une réunion a été organisée à l'occasion des Championnats de France Elite en Salle qui se sont déroulés à Bercy, avec l'ensemble des agents sportifs, afin d'échanger avec les membres de la Commission sur les points suivants :

- rappel des règles de fonctionnement concernant les relations entre la FFA et les agents (documents à fournir notamment), les relations avec les organisateurs...
- point sur le projet de loi : le projet de loi relatif à l'activité d'agent sportif a été présenté.
- questions sur l'activité d'agent sportif : la commission a échangé avec les agents sur leur activité concernant les difficultés qu'ils rencontrent en matière juridique, fiscale, ou dans leur fonctionnement.

Georges POCHON

Président de la Commission Nationale des Agents Sportifs

COMMISSION NATIONALE DU DÉVELOPPEMENT ET DES CLUBS

Dans la poursuite de la dynamique enclenchée lors du forum des clubs qui s'est tenu en septembre 2009, la commission nationale des clubs est devenue commission « des clubs et du développement »

Elle s'est réunie pour la première fois le 23 janvier 2010,

Cette réunion a eu pour objet de planifier les travaux à venir et de les traiter en fonction de leur urgence,

Le premier thème de travail retenu concerne la mise en place du dossier qui sera adressé aux clubs dans le cadre de la nouvelle campagne de labellisation qui se déroulera au printemps 2011, l'objectif principal étant de rendre la démarche de demande de label plus attractive et le dossier plus simple à compléter.

La commission s'est réunie 3 fois dans l'année pour mettre au point le dossier.

Plusieurs membres de la commission ont participé es qualité

- au groupe de travail transversal « registre des compétitions »
- au groupe de réflexion sur le circuit des meetings
- aux travaux de la CSR sur l'affiliation des clubs
- à la commission athlé santé loisir

La commission a accompagné les services de la fédération,

- dans le développement du projet européen de la forme et la mise en place des animations
- dans le cadre de l'étude sur la typologie des clubs conduite par ISC, validation du questionnaire « clubs »

Dans le cadre des rencontres du G4 (FRA, ITA, ESP, GER) la fédération a présenté la vision fédérale du développement des clubs et des nouvelles pratiques, dans le cadre d'une conférence dont le thème était « athlétisme et société ».

Enfin, dans le cadre du colloque européen organisé à Marseille sur le thème sport et santé, les commissions CNDC et ASL ont présenté les nouvelles pratiques mises en place par les clubs et la FFA.

Gilbert MARCY

Président de la Commission Nationale du Développement et des Clubs

COMMISSION NATIONALE ATHLE SANTE LOISIR

La Commission Nationale Athlé-Santé-Loisir, créée cette année, s'est réunie deux fois.

Elle a fait essentiellement un état des lieux du développement de l'ASL sur le territoire français.

Une ébauche de la stratégie de développement plus accentué a été réalisée lors de la dernière réunion, afin d'inciter et aider les clubs à s'orienter plus franchement vers la pratique de l'ASL, avec l'aide des structures fédérales que sont les Comités et les Ligues.

L'Athlé-Santé-Loisir un enjeu majeur du développement de nos clubs !

Marcel FERRARI

Président de la Commission Nationale Athlé Santé Loisir